

■ **Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères**, à Neuchâtel, CH-645-1003715-4 (FOSC du 11.06.2002, p. 9). Jeanneret François, Grosclaude Michel et Habersaat François ne sont plus membres du comité de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Perret Jean-Daniel, de La Sagne, à Corcelles-Cormondrèche, président, Baur Jacques, de Sarmenstorf, à Genolier, et Pasche Jean-Daniel, de Servion, à Nidau, membres du comité de fondation. Signature collective à deux a été conférée à Lutz Eugen, de Subingen, à Soleure.

Journal no 2900 du 29.11.2004
(02571760 / CH-645.1.003.715-4)